

Je veux aussi donner lecture des déclarations faites sous serment par W. B. Sifton:

Province du Manitoba,

A savoir:

Dans l'affaire de l'élection partielle tenue dans la circonscription électorale de Macdonald, le 12e jour d'octobre 1912.

Affidavit de W. B. Sifton.

Moi, William Blake Sifton, de l'arrondissement postal de Mannitonas, province du Manitoba, cultivateur, je prête serment et déclare ce qui suit:

1. Avant le 12e jour d'octobre, n'ayant aucun emploi particulier pour m'occuper, je vins à Winnipeg et me rendis au comité central de régie de M. Richardson, où j'offris mes services pour l'élection partielle.

2. Ayant habité le Manitoba pendant à peu près trente-cinq ans, j'en avais passé une vingtaine au bord du lac Manitoba et aux environs de Saint-Laurent. Comme je connaissais bien les habitants de Saint-Laurent et du voisinage, le comité me pria de surveiller le travail d'organisation en cet endroit pour le compte du candidat indépendant, M. Richardson.

3. Dans l'après-midi du mardi, 8 octobre, je quittais Winnipeg par le train du Nord-Canadien pour me rendre à Saint-Laurent, où j'arrivais le soir à 6 heures 25 ou à peu près. Je passai le reste de la soirée du 8, la journée entière du mercredi, 9, ainsi que la soirée de ce même jour à aller visiter mes vieux amis de Saint-Laurent, que je connaissais depuis une vingtaine d'années, m'efforçant de faire comprendre à ceux que je rencontrais pourquoi ils devaient appuyer la candidature de M. Richardson. Le jeudi, 10, je prenais une voiture et je parcourais le territoire situé au nord-est de Saint-Laurent, où je constatai qu'un bon nombre de mes amis avaient quitté le village pour aller s'établir dans la campagne. Je revenais à Saint-Laurent le même soir.

4. Le vendredi, 11, je passai l'avant-midi au village, et comme j'allais partir pour Oak Point, qui se trouve à sept milles de là et où je n'étais pas encore allé, au moment où je prenais le train, quelqu'un qui se trouvait derrière moi me saisit par le bras. Je me retournai et aperçus un personnage — on m'a appris depuis qu'il se nomme Jarvis — qui me dit qu'il était agent de la police provinciale. Jarvis tenta de me faire descendre de force sans avoir exhibé de mandat et sans me prévenir qu'il en avait un, mais je résistai et il ne put me faire descendre. Finalement, je parvins à m'arracher des mains de Jarvis. Je sautai alors à bas du train afin de savoir pour quelle raison il me dérangeait ainsi. Je m'approchai de Jarvis et le priai de m'expliquer pourquoi il s'était saisi de ma personne sur le train. "J'ai un mandat pour vous," me dit-il, et aussitôt il exhiba le mandat, disant en même temps qu'il était agent de la police provinciale.

5. Un autre personnage — j'ai appris depuis qu'il se nomme Thomas Steadman, de Winnipeg — se tenait aux côtés de Jarvis au moment où celui-ci m'empoignait comme j'allais monter en voiture, et j'entendis Steadman dire à Jarvis de me jeter à bas du train. Ce même personnage, Steadman, se trouvait aux côtés de Jarvis quand je m'approchai de ce

dernier pour lui demander une explication.

6. Quand Jarvis eut exhibé le mandat, il se mit à en donner lecture, et je lui dis que je préférerais le lire moi-même; il me le tendit et je le lus attentivement, après quoi je le rendis à Jarvis.

7. Après avoir rendu le mandat à Jarvis, je dis à ce dernier et à Steadman qu'ils étaient tous deux, à mon avis, des mercenaires du gouvernement, à quoi Steadman répondit: "Nous avons l'autorisation."

8. Je dis alors à Jarvis que je ne savais si je devais me soumettre au mandat ou de m'en pas occuper du tout, ou quelque autre chose dans ce sens; il me renvoya à Steadman qui vint immédiatement se placer à côté de moi.

9. Je dis à Steadman: "Je ne sais quel est votre nom, je le saurais vraisemblablement plus tard; mais je ne me laisserai pas fouiller et je n'irai pas en prison." — "On a besoin de vous à Winnipeg," me répondit Steadman, "et vous devrez y aller." Tout cet entretien eut lieu sur le quai de la gare de Saint-Laurent.

10. Quand Steadman m'eut ainsi répondu, il se retira à l'écart avec Jarvis, et avec lui un entretien secret, après quoi ils revinrent vers moi et nous entrâmes tous trois dans la gare. Je savais que le comité central comptait sur moi pour surveiller les intérêts de M. Richardson à ce bureau de vote le jour du scrutin: c'est pourquoi je jugeai absolument nécessaire d'expédier une dépêche aux membres de ce comité pour les prévenir de mon arrestation, afin qu'ils puissent envoyer quelqu'un par le train de 4 heures ce jour-là pour me remplacer. Je me dirigeai vers le guichet de la gare et demandai un paquet de formules de dépêches. Le chef de gare m'en donna un, je rédigeai une dépêche annonçant au comité de régie qu'on m'avait arrêté et lui demandant de s'occuper du bureau de vote. Je tirai de mon gousset une pièce de vingt-cinq cents que je glissai au chef de gare en même temps que je lui remis ma dépêche. Le chef de gare prit la dépêche et la pièce de monnaie, et allait se mettre à expédier la dépêche quand Steadman, pénétrant dans son bureau particulier, lui mit la main sur l'épaule et lui dit assez haut pour que je pusse l'entendre: "En ma qualité d'agent de police, j'exige que vous n'expédiez pas cette dépêche; cet homme est en état d'arrestation." Le chef de gare me rendit mon argent que je ne voulais pas reprendre, mais il me dit que je ferais aussi bien de le reprendre, puisqu'il ne pouvait pas expédier la dépêche.

Au Manitoba, on le voit, on sait assez bien arranger les choses.

11. Steadman et Jarvis m'accompagnèrent alors à la chambre que j'occupais à l'hôtel et m'y gardèrent toute la nuit. Ils ne me permirent pas d'en sortir un seul instant, et le lendemain matin, vers sept heures, nous quittions l'hôtel, les deux agents et moi, et prenions le train de Winnipeg. Jarvis m'accompagna jusqu'à Winnipeg, mais Steadman resta à Saint-Laurent.

12. A notre arrivée à Winnipeg, on me conduisit à la cour provinciale de police et l'on m'introduisit dans le cabinet de McKenzie, un des officiers de la police provinciale.